

N/REF : 24/06/2024 8H23 C:020334 I:35276
V/REF : 269890
V/Appel du Lundi 24/06/2024 a 8H23

ACTIS
LE POLYNOME
CODE SERVICE : 5_9_83
25 AVENUE DE CONSTANTINE
38035 GRENOBLE CEDEX 02

IMMEUBLE : 114 ARLEQUIN
114 GALERIE DE L'ARLEQUIN
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 113 ARLEQUIN - LOGEMENT 317 MONSIEUR DIABY
MOTIF : INTERVENIR EN ATSREINTE POUR UN REFOULEMENT EAUX USEES
Donneur d'ordre : Mme M DABAJI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 22/06/2024 A 15H45
INTERVENTION EN ATSREINTE DEPUIS LE LOGEMENT
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EAUX USEES
AUCUN RESULTAT

VU AVEC LA PERSONNE D'ASTREINTE ACTIS

OBSERVATIONS : ENVOYE MAIL LE 02/07/2024 A MR MICCOLI POUR DDE BON DE COMMANDE
FC LCOMPTER Email envoyé le 28/06/24 a 09H45 Mme A DAHLOUM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	88,45
TOTAL H.T.				265,35
T.V.A. a 10,00%				26,53
TOTAL T.T.C.En EURO				291,88

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN